

UNE «EUROPE DES CITOYENS»

SOCIÉTÉ CIVILE ET IDENTITÉ EUROPÉENNE DE 1945 À NOS JOURS



Reiner Marcowitz & Andreas Wilkens (éds.)

CONVERGENCES



PETER LANG

Introduction

Depuis plus de deux décennies, l'Europe vit une situation paradoxale: d'un côté, l'intégration du continent a connu, depuis la chute du mur de Berlin, une dynamique sans précédent tant sur le plan de l'élargissement que de l'approfondissement. Dans les grands discours, «l'Europe» apparaît toujours comme l'idéal à atteindre, seul capable d'assurer aux peuples européens la paix, la stabilité, la prospérité et une voix dans le monde. On célèbre les «pères de l'Europe», les grandes dates de la construction européenne et les livres sur l'Europe semblent faire recette. Le 20^e anniversaire de la chute du Mur donna lieu à des festivités dignes de grandes retrouvailles entre Européens. Et enfin, la monnaie commune, si souvent accusée de manquer de soubassement politique, est tout de même créditée d'avoir donné une certaine protection aux pays européens en proie à la crise financière et économique mondiale.

D'un autre côté, les signes d'une crise profonde du projet européen ne manquent pas: rétrospectivement, l'abandon de l'idée de doter l'Europe d'un «traité constitutionnel» et les difficultés entourant l'adoption du Traité de Lisbonne n'ont été que le début et la partie visible d'une véritable crise d'acceptation de l'Union européenne. L'irruption de ce qui est très inexactement appelé la «crise de l'euro» a considérablement aggravé le cas. Si l'«euroscepticisme» n'est pas un phénomène nouveau, il s'exprime depuis quelques années aussi du côté de ceux pour qui l'Europe constituait un beau projet d'avenir. Ce qui peut irriter le plus, c'est que ce sont souvent les jeunes qui n'adhèrent plus à l'idée d'un continent uni ou au moins à «l'Europe» telle qu'elle se construit: lors du référendum en France sur le «Traité constitutionnel», le 29 mai 2005, 59% des 18-24 ans ont voté «non»¹, et le «oui» a été seulement majoritaire dans la catégorie des personnes de plus de 55 ans.¹ On peut penser que les avantages apportés par l'intégration européenne (la liberté de voyager, d'étudier et de travailler sans frontières) sont considérés comme définitivement acquis, tandis que «l'Europe» est tenue pour responsable des phénomènes négatifs liés à la globalisation de la vie économique et financière.

Il n'est pas rare de voir les gouvernements traiter «les officines de Bruxelles» comme refouloirs, attribuant ainsi à l'Europe la responsabilité de nombre d'échecs, des lourdeurs bureaucratiques, de l'éloignement des pré-occupations des citoyens. Et pourtant: jamais le rôle des Etats n'a été aussi

1 *Flash Eurobaromètre: La Constitution européenne: sondage post-référendum en France* (= Flash Eurobaromètre, n° 171, juin 2005), p. 13.

prépondérant dans l'élaboration des politiques, au point de faire apparaître la Commission européenne, ces dernières années, comme simple organe exécutif. Or, selon les traités, c'est d'elle que de nouvelles impulsions devaient venir.

En même temps, les critiques concernant un prétendu «déficit démocratique» de l'Europe n'ont jamais cessées d'être avancées. Toutefois, lorsqu'il s'agit d'appeler les citoyens aux urnes pour voter sur la composition du Parlement européen, les partis politiques – la plupart du temps – font de ce scrutin un enjeu national dominé par des thèmes nationaux.

Les domaines où se réalise l'intégration européenne, le domaine gouvernemental d'une part, le domaine social d'autre part, qui coïncidaient à l'époque de l'après-guerre, ont depuis évolué séparément. Ce que nous constatons aujourd'hui ressemble à une aliénation croissante entre institutions européennes et citoyens de l'UE. Comment analyser, évaluer et expliquer ces développements qui finissent par mettre à mal l'idée même de la construction d'une Europe unie? Commençons par évoquer trois ordres d'idées souvent évoquées dans le débat public et qui peuvent prêter à discussion.

Premièrement, depuis un certain temps déjà, nous assistons à un important changement de générations: la classe d'âge qui a vécu la Seconde Guerre mondiale et ses conséquences immédiates, et pour qui les réconciliations d'après 1945 ont été une tâche historique, fait définitivement place à une nouvelle classe d'âge, pour laquelle «l'Europe n'est plus une affaire d'instinct ou de cœur, mais une affaire de raison».²

Deuxièmement, les problèmes actuels du processus d'intégration sont parfois présentés comme découlant des faiblesses inhérentes à la «méthode Monnet». Encore faut-il se mettre d'accord sur ce qu'était cette méthode ou ses éléments constitutifs: sans doute la progression par petits pas, l'intégration commençant par le domaine économique, ainsi que l'importance accordée aux institutions supranationales. Cette méthode dite «fonctionnaliste» présidait à la mise en place de la première communauté européenne, celle du charbon et de l'acier. Par la suite, elle fut modifiée, adaptée et – le cas échéant – altérée. Dans les années 1960 et 1970, il était déjà difficile d'imaginer un basculement automatique de l'intégration économique vers l'intégration politique, comme Monnet avait pu l'imaginer. D'autres approches ont été favorisées. Toujours est-il qu'il convient de questionner l'histoire de la construction européenne

2 Daniel VERNET, «Ungewissheiten in der Europa-Politik. Neue deutsch-französische Entscheidungsträger», in: *Europa-Archiv* 9/1998, pp. 1-6 (p. 3). Cf. Frank BAASNER, «Der Generationswechsel nach der Aussöhnung», in: *Dokumente. Zeitschrift für den deutsch-französischen Dialog*, 3/2006, pp. 30-33.